

Thoire, leurs redoutables voisins, et parfois animés de cet esprit d'ambition turbulente qui caractérise cette époque, ils allaient jusqu'à prendre le rôle agressif dans leurs fréquents démêlés.

Au commencement du XIII^e siècle, temps où les documents commencent à être moins rares, Guy, prieur de Nantua, soutint contre Humbert II, sire de Thoire, une guerre qui fut suivie d'un traité fait par des arbitres en 1209. Mais cette paix fut de courte durée. Des querelles et des hostilités se rallumèrent et eurent une issue fatale à Nantua. Le prieur vaincu fut contraint de recevoir les dures conditions imposées par le sire de Thoire, conditions humiliantes et que rejeta bientôt la main énergique d'un nouveau prieur.

Ce prieur était Boniface, fils du comte Thomas.

Prince puîné, il reçut en apanage les seigneuries de Virieu et de Rossillon dont il fit restaurer et agrandir le château. De Chartreux (il en avait pris l'habit dès sa jeunesse), il devint prieur de Nantua. En 1234, il fut promu par le Pape au siège épiscopal de Belley, d'où son caractère, sa réputation et sa haute naissance le firent monter sur le siège archiépiscopal et primatial de Cantorbéry; il fut même élu régent d'Angleterre en 1269.

Au faite des grandeurs ecclésiastiques, Boniface resta toujours prieur de Nantua, et, loin de négliger cette seigneurie, il maintint avec une constante énergie ses anciens droits et privilèges qu'il avait recouvrés. De loin comme de près il résista à l'oppression des Thoire. Il est vrai que la rivalité des maisons de Savoie et de Villars était alors fort animée et que, tout en agissant dans son intérêt propre, Boniface servait encore la politique de sa famille.

Humbert II avait saccagé la ville de Nantua et le village de Neyrolles; son successeur, Etienne I, après avoir détruit le village d'Echallon, avait assiégé, pris et démantelé le château